



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A  
D R O  
M E -

c|a.u.e

2019

EDITO ET COMPTES 2019 .....	p 2
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE .....	p 3-7
Espaces publics .....	p 3
Urbanisme .....	p 4-5
Bâtiment .....	p 6-7
SENSIBILISATION - FORMATION .....	p 8-9
PEDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE .....	p 10
CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER .....	p 11
LA VIE DU CAUE .....	p 12





# Année 2019

## Le CAUE de la Drôme fête ses 40 ans

### Edito

#### 1979-2019 : 40 années au service des territoires drômois

De nombreux invités se sont retrouvés le 19 juin 2019 pour fêter les 40 ans du CAUE et rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, avec constance et détermination, ont construit au fil des ans cet outil au service des drômois. Un outil qui est d'abord au service des collectivités : en 2019, 53 conventions ont été signées avec 31 communes différentes et 8 intercommunalités.

Le paysage a été cette année au cœur de plusieurs actions de sensibilisation et de formation. Intitulée « Viv(r)e le paysage », notre rencontre annuelle a ainsi réuni quelque 140 élus et professionnels.

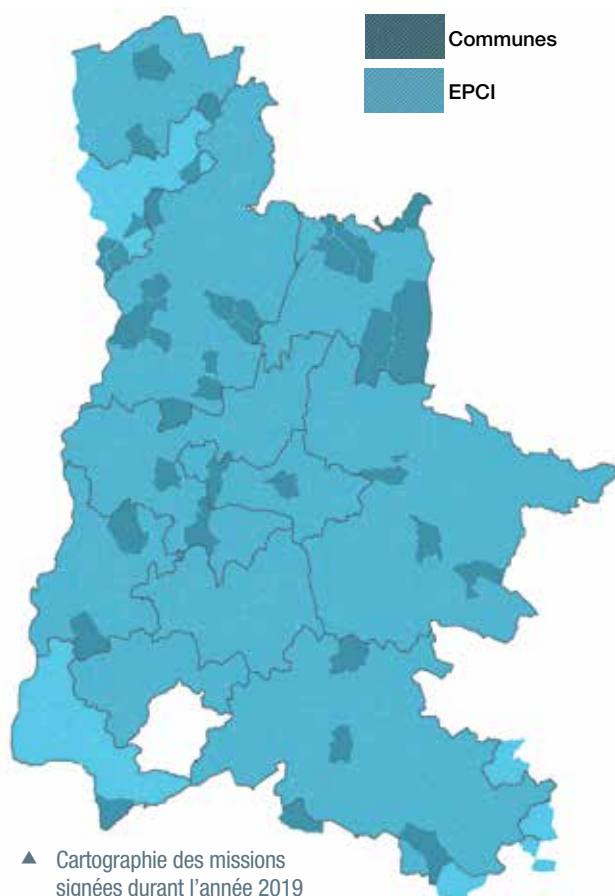
Dans le cadre de ses missions de valorisation des productions et des démarches de qualité, le CAUE s'est investi en 2019 aux côtés des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes dans Valeurs d'exemple®, le premier palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement. Deux projets drômois figurent parmi les lauréats de cette 1<sup>re</sup> édition qui récompense à la fois maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

Les enseignants ont également bénéficié de l'accompagnement CAUE avec une formation qui leur a permis d'expérimenter la « marche sensible » pour appréhender la ville avec leurs élèves. Enfin, de nombreux particuliers ont été accueillis dans les permanences des architectes-conseillers, au siège du CAUE ou dans les territoires, pour bénéficier d'un conseil gratuit, neutre et indépendant.

### Les comptes

#### Retour à l'équilibre

L'exercice 2019 qui visait un retour à l'équilibre se solde par un excédent de 33 816 €. Les charges s'élèvent à 1 529 022 €, dont 80 % pour les charges de personnel. Les produits issus des adhésions et participations des collectivités atteignent un montant global de 191 841 €, en diminution comme attendu en fin de mandat (223 067 € en 2018). Les ressources liées à la taxe d'aménagement sont maintenues à 1 350 000 € en application de la convention conclue avec le Département pour la période 2018/2020. La taxe effectivement perçue en 2019 par le Département s'élève à 1 269 633 €.



Bien que construit dans la perspective d'un équilibre conforté par la maîtrise des frais de personnel avec un départ en retraite non remplacé, le budget 2020 sera perturbé par les incidences de l'épidémie de Covid-19 sur les activités du CAUE. Des mesures de chômage partiel ont été mises en œuvre face au ralentissement d'activité induit par cette épidémie, et en anticipation de l'impact financier sur l'exercice. En synthèse :

Charges : 1 529 022 €

Produits : 1 562 838 €

Excédent : 33 816 €



## Espaces publics Aménager pour répondre à une diversité d'usages

### Upie : s'appuyer sur la diversité des usages et des regards pour aménager une place

A Upie, en frange nord-est du village, les places Charlemagne et Bourbousson assurent la jonction entre le noyau médiéval et une future zone à urbaniser. A proximité, se trouvent la maison des Associations, l'espace multi-sports et l'école. Plusieurs questions se posaient aux élus : comment aménager et sécuriser les arrêts de bus, repenser les circulations des piétons et des véhicules, ré-organiser le stationnement pour retrouver les qualités du lieu et intégrer dans la réflexion un platane majestueux qui empiète sur la route départementale. Les élus ont sollicité le CAUE pour explorer les enjeux du site. Une large concertation a été menée auprès des usagers du lieu (riverains, associations, parents d'élèves) d'une

part, et de Valence Romans Déplacement (bus) et du Département de la Drôme (aménagement de la RD) d'autre part. Plusieurs scénarios ont été proposés à partir du recueil des usages et besoins, dans une démarche itérative associant l'ensemble des acteurs. Pour passer en phase opérationnelle, la commune a confié une deuxième mission au CAUE afin d'établir le cahier des charges. Une consultation d'équipes de concepteurs a été lancée, associant paysagiste et bureau d'étude.

L'équipe retenue – l'Atelier L., paysagiste mandataire et Aurving (VRD) – a proposé un aménagement de qualité, intégrant la complexité des enjeux du site et l'objectif de frugalité porté par les élus. Le démarrage de la réalisation est prévu à l'été 2020.

### Le site de La Coche à Saint-Agnan-en-Vercors : aménager l'accès des Hauts plateaux

Le site de La Coche est la porte d'entrée de la plus vaste réserve naturelle terrestre de France métropolitaine : la réserve des Hauts plateaux du Vercors. Il est fréquenté en toute saison pour de nombreux usages : découverte touristique, sortie familiale ou randonnée pédestre, activités sportives ou naturalistes encadrées par des professionnels, gestion des espaces naturels et forestiers. La commune de Saint-Agnan-en-Vercors, avec le Parc naturel régional du Vercors et l'Office national des forêts, a demandé au CAUE d'animer le groupe de travail chargé de réfléchir à l'amélioration de cet accès et à la maîtrise de la fréquentation de

la réserve. Les partenaires s'accordent sur deux grands objectifs :

- répondre aux besoins de services d'accueil, en favorisant la cohabitation d'usages et en clarifiant les réglementations s'appliquant sur les espaces,
- valoriser le patrimoine naturel, paysager et architectural de La Coche par un aménagement frugal (emploi de matériaux pris sur le site, gestion économe pour les gardes de la réserve).

La Coche sera un site-test pour la stratégie d'accueil des publics sur la réserve des Hauts plateaux et l'interprétation de son exceptionnelle biodiversité.



### ET D'AUTRES MISSIONS :

**Espaces particuliers :** Clérieux, Marsanne, Saint-Christophe-et-le-Laris

**Traversées :** Manas, Soyans

Pour plus de détails : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)



# Urbanisme

## Se donner les moyens de l'action

### Planification

Pour les nouvelles intercommunalités, le défi est de taille : préciser le contenu de leurs compétences, élaborer un projet de territoire, choisir les outils de planification nécessaires à sa mise en œuvre... La CC des Baronnies en Drôme provençale et celle du Royans-Vercors ont fait appel au CAUE pour les aider dans leurs réflexions.

### CC des Baronnies en Drôme Provençale : réfléchir au projet communautaire par l'habitat et le cadre de vie

Créée en 2017, la CC des Baronnies en Drôme provençale réunit 67 communes. Leur défi commun : apprendre à se connaître, prendre acte de leurs différences et, à partir de ce qui fonde l'identité des Baronnies, s'accorder sur les politiques à mener sur l'ensemble du territoire. Parmi les nouvelles compétences de la CCBDP : la politique du logement et du cadre de vie. Pour l'aider à en préciser le contenu, l'intercommunalité a fait appel au CAUE et à l'ADIL. Le travail avec les élus a pris la forme d'ateliers participatifs. Le premier a fait émerger l'enjeu majeur du territoire, le décrochage démographique, et plusieurs sujets de travail : logement, emploi, mobilité, équipements et services, filières agricoles. Un projet collectif s'est esquissé. Partagé par les autres commissions de l'EPCI, il a cependant besoin d'outils pour être consolidé. Le second atelier a porté sur le lien entre projet de territoire et outils de

planification et d'urbanisme. Le témoignage d'élus de la CC Beaume-Drobie (07), l'apport d'un expert de Territoires Conseils et les échanges qui ont suivi ont été riches d'enseignements pour les élus. Dans quelques mois, la compétence en matière de PLU sera peut-être transférée à l'intercommunalité.



▲ Atelier de réflexion sur les enjeux et objectifs d'une politique du logement et du cadre de vie

### CC du Royans-Vercors : vers une vision partagée de la planification intercommunale en Royans-Vercors

La communauté de communes du Royans-Vercors réunit 18 communes toutes situées dans le périmètre du Parc naturel régional du Vercors (PNRV) mais hors d'un périmètre de Schéma de cohérence territoriale (SCoT). En vue du débat sur le transfert de la compétence en matière de "PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale" prévu par la loi en 2020, les élus de la communauté de communes s'interrogent sur les options du territoire en matière de planification intercommunale. Ils ont donc sollicité le CAUE pour informer et amorcer un débat en conseil communautaire sur le Plan local d'urbanisme intercommunal et le SCoT. Cette sensibilisation avait pour but de dessiner une position commune en donnant à tous les élus une culture partagée de la planification intercommunale. Elle a pris la forme de

deux séances de questions/réponses animées par le CAUE avec l'appui de Nicolas Antoine, responsable du service aménagement - mission urbanisme et paysage du PNRV.



▲ Atelier à Echevis avec les élus intercommunaux



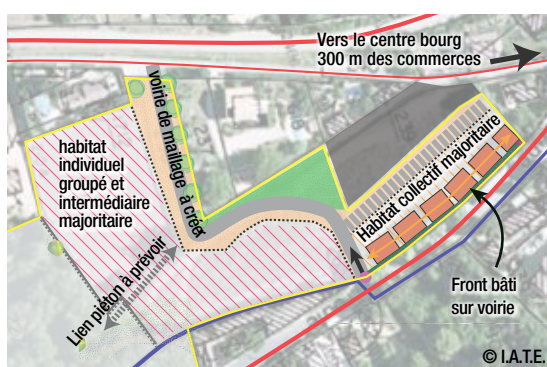
## Quartiers

Deux communes face à un constat presque identique : la première voit sa population stagner depuis près de 10 ans, la seconde perd des habitants. Pour les deux, la révision du Plan local d'urbanisme est l'occasion d'élaborer un projet qui favorise l'accueil de nouveaux habitants. Cela passe par la création de quartiers résidentiels à proximité de leur centre-bourg. Pour être attractifs, ces quartiers doivent être de qualité, une qualité que chacune des communes souhaite maîtriser. Et pour cela, les stratégies peuvent être différentes.

### Mollans-sur-Ouvèze : une étude urbaine opérationnelle pour préciser les attentes de la commune

A Mollans-sur-Ouvèze, les élus ont décidé la création d'un quartier d'habitat à proximité immédiate du centre-bourg et de ses services. Le site (1,2 hectare) se compose pour l'essentiel de parcelles privées. Les objectifs du projet sont transcrits dans une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) : proposer une offre de logements diversifiée et de nouvelles formes d'habitat, plus denses, adopter un traitement "villageois" des formes urbaines et des espaces publics, s'appuyer sur les éléments de qualités du site (les vues, la présence de murets en pierre, de canaux d'irrigation). La position stratégique du quartier, en entrée de bourg, et sa capacité à répondre à près de la moitié des objectifs quantitatifs de production de logements du PLU ont incité les élus à s'engager plus fortement dans son urbanisation. Ils ont ainsi commandé une étude d'urbanisme opérationnelle qui devra préciser les programmes de logements et d'équipements et établir un bilan équilibré

d'opération. L'objectif des élus est de pouvoir maîtriser la qualité et le coût des aménagements, le prix de sortie du foncier et la temporalité de la construction des programmes de logements. Inscrite dans la démarche *Village à énergie positive*, la commune fixe aussi à ce nouveau quartier des objectifs environnementaux et énergétiques.



▲ L'OAP du quartier de La Serre dans le PLU de Mollans

### La Baume-Cornillane : la commune maîtrise l'aménagement d'un nouveau quartier

A La Baume-Cornillane, un tènement d'1,3 hectare constitue la seule zone à urbaniser du PLU et doit permettre de répondre à la totalité des objectifs démographiques. Le site est à l'interface entre des formes urbaines très différentes : villageoise au nord avec des équipements et espaces publics, lotissements résidentiels récents et peu qualitatifs au sud. Le lieu présente une forte identité par les vues qu'il offre sur les ruines du château, les contreforts du Vercors et la plaine de Valence, par la ceinture verte existante (jardins...) et par sa façade sur l'entrée principale du village. Le projet voulu par les élus s'appuie sur les qualités du site et cherche à répondre à des enjeux de mixité des produits logements, de déplacements doux, de gestion des eaux pluviales et de qualité du cadre de vie. Consciente des enjeux et désirent maîtriser la

programmation et la qualité des aménagements, la commune a d'abord défini une OAP puis acquis le foncier et porte aujourd'hui en régie l'urbanisation de ce secteur. Sur la base d'un programme établi avec l'aide du CAUE, une équipe de maîtrise d'œuvre sera prochainement missionnée. Elle sera chargée de concevoir le nouveau quartier, réaliser les travaux de viabilisation et d'espaces publics et élaborer les permis d'aménagement.



▲ Vue depuis le terrain vers le village et le Vercors  
▲ Photo bandeau p4 : balade urbaine

## ET D'AUTRES MISSIONS :

**Planification et réflexions générales :** Beaurières, Chanos-Curson, Montélimar Agglomération (convention cadre), Saint-Thomas-en-Royans, Upie, Vassieux-en-Vercors

**Quartiers :** Allan, CA VRA (convention cadre), CC Dieulefit-Bourdeaux, CC du Diois (convention cadre), CC du Val de Drôme (convention cadre), Saint-Jean-en-Royans (2 missions), Saint-Marcel-lès-Valence, Saint-Sorlin-en-Valloire, Villeperdrix

Pour plus de détails : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)

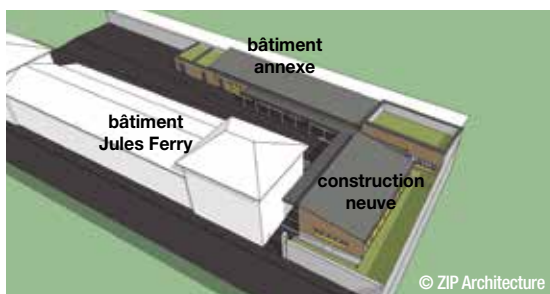


## Bâtiment Mettre en valeur l'existant

### Luc-en-Diois : une école pour préparer l'avenir dans le respect du patrimoine

Le groupe scolaire de Luc-en-Diois est installé dans un ensemble composé d'un bâtiment ancien de type Jules Ferry et d'une "annexe" construite dans les années 1970 puis remaniée en 1991. En 2016, un diagnostic thermique commandé par la commune avec l'appui de l'ADIL-PIE met en évidence la nécessité d'intégrer les questions fonctionnelles et environnementales dans le cadre d'une réflexion de projet plus globale. En 2018, alors que les effectifs scolaires ne cessent d'augmenter, les élus décident

de faire appel au CAUE pour les appuyer dans cette réflexion. Un premier état des lieux et le recueil des besoins et souhaits des élus et des usagers permettent de définir un programme et d'élaborer différents scénarios. Les objectifs partagés sont ensuite traduits dans un cahier des charges de consultation qui affirme une double ambition : répondre aux enjeux fonctionnels et environnementaux tout en respectant la valeur patrimoniale du bâtiment Jules Ferry.



▲ Axonométrie du projet

Dix équipes d'architectes et de bureaux d'études ont répondu à la consultation. A l'issue du diagnostic réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue, le projet s'oriente vers une reconfiguration du bâtiment annexe et la construction d'une nouvelle aile qui vient fermer la cour au sud. Une circulation couverte assurera le lien entre les différents volumes bâtis. Le projet, qui répond bien à l'objectif de valorisation de l'existant, intègre un large usage du bois – sur le neuf comme sur la rénovation –, des équipements techniques low-tech et une nouvelle chaudière bois.

### Charpey : vers un groupe scolaire fonctionnel et agréable à vivre

Fin 2019, un besoin anticipé d'ouverture de classes incite les élus de Charpey à engager au plus vite le projet de restructuration du groupe scolaire situé au village. Un projet choisi en 2016 parmi trois scénarios étudiés par le CAUE pour améliorer les conditions d'accueil (confort d'usage, mises aux normes...). Ce projet d'extension et de réhabilitation offre l'opportunité de regrouper l'ensemble des locaux scolaires sur un site unique (au lieu de trois actuellement), de conforter ainsi le

principal équipement scolaire de la commune, de valoriser son patrimoine architectural et paysager, mais aussi de maintenir la vie au village.

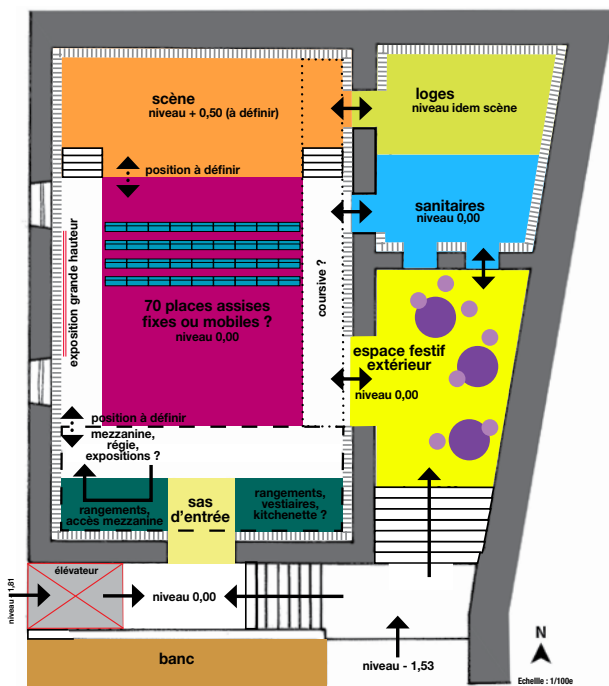
Le CAUE contribue en 2019 à actualiser et à préciser le programme. Une réunion avec enseignants et membres du personnel de l'école et de la cantine permet l'expression d'objectifs de qualité environnementale. Pour les parties en neuf, le projet sera très sobre et performant en matière d'énergie, avec un faible impact carbone, et l'utilisation de matériaux biosourcés sera privilégiée. Le CAUE prépare ensuite la consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Le projet global est ambitieux et la capacité financière de la commune, insuffisante pour le concrétiser à court terme : seule une 1<sup>re</sup> phase de travaux peut être engagée. Sur les conseils du CAUE, une esquisse du projet global sera d'abord élaborée. Que ces travaux servent la qualité de la restructuration à long terme, que le groupe scolaire soit au final fonctionnel et agréable à vivre, tels sont les enjeux pour l'architecte retenu et son équipe.



▲ Façade sur rue du groupe scolaire du village de Charpey : l'écriture architecturale du projet devra participer à la mise en valeur de l'existant d'intérêt patrimonial

## Aouste-sur-Sye : une salle de spectacles dans un temple

La commune a demandé au CAUE d'associer dans une même réflexion deux projets situés à proximité l'un de l'autre, à l'entrée est du bourg : la reconversion d'un temple en un lieu à vocation culturelle et l'ouverture au public d'un jardin aujourd'hui privé. Collectifs d'habitants et associations ont participé à la définition du programme. Parmi les attentes exprimées sur le temple, élément fort du patrimoine local : ne pas le dénaturer, en faire un théâtre de poche confortable (bonne acoustique, bonne assise) et ouvert à tous types de spectacles et manifestations (expositions, projections). Sur le jardin, une volonté commune s'est dégagée : en faire un espace vert de proximité, ouvert à tous, tout en conservant son caractère intime (clos de murs) et calme. Le jardin a aussi vocation à prolonger les activités du temple (moments conviviaux d'avant et après spectacles, accueil de petits spectacles ou d'expositions...). Le CAUE a vérifié la capacité des lieux à recevoir le programme et proposé plusieurs scénarios de retraitement des abords du jardin dans un objectif général d'embellissement de cette entrée du bourg. Tous ces scénarios intégraient la création de places de stationnement.

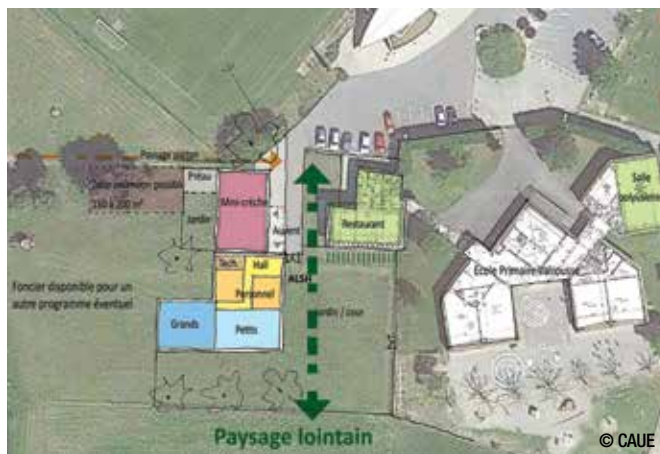


- ▲ Aouste : un schéma possible de transformation du temple
- ▲ Photo bandeau p6 : la façade principale du temple d'Aouste

## CC Enclave des Papes - Pays de Grignan : une micro-crèche à Roussas

En 2018, la CC Enclave des Papes - Pays de Grignan décide la construction d'une micro-crèche dans la partie ouest de son territoire. Cet équipement doit être construit sur la commune de Roussas à côté du groupe scolaire et de divers équipements sportifs et socio-culturels. Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) y est également envisagé. Le CAUE est missionné pour préciser les conditions de faisabilité technique et financière des deux équipements. La définition du programme s'est faite dans le cadre d'une animation participative avec un groupe réunissant élus, utilisateurs potentiels, responsables des équipements voisins et institutionnels. Les scénarios d'implantation proposés intègrent tous la possibilité d'une extension future de la crèche, la création éventuelle de l'ALSH et les implications du projet en termes d'organisation urbaine (circulations...). L'architecte Fabien Ramadier a été désigné fin 2019. Les premières phases de son travail ont permis

de valider une implantation qui répond bien aux besoins fonctionnels de la crèche en laissant toute latitude pour la construction future éventuelle du centre de loisirs.



- ▲ Un scénario possible d'implantation de la crèche et du centre de loisirs

## ET D'AUTRES MISSIONS :

**Locaux de services publics** : CC des Baronnies en Drôme Provençale, CC du Diois, CC du Royans-Vercors

**Ecoles/périscolaire/petite enfance** : CC des Baronnies en Drôme provençale, Chabrilan, Malissard, Saint-Laurent-en-Royans, SIVOS Solaure

**Multi-équipements ou multi-bâtimens** : Saillans, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Vincent-la-Commanderie

**Salles d'animation (salles polyvalentes, salles associatives)** : Pont-de-l'Isère, Rochegude, Saillans

**Autres** : CAUE84, Claveyson, La Roche-de-Glun, Malissard

Pour plus de détails : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)





## Sensibilisation, formation

# Le paysage au service du projet territorial

### Rencontre

## Viv(r)e le paysage

### Le paysage, une démarche pour concevoir l'aménagement rural et urbain

Le 7 novembre 2019 à Gervans, la rencontre annuelle du CAUE a réuni 140 participants, élus et professionnels, autour du projet de paysage. Sébastien Giorgis, architecte DPLG, paysagiste et urbaniste, grand témoin, a introduit la journée avec une conférence intitulée « Le paysage, une démarche pour concevoir l'aménagement rural et urbain ». A l'échelle du grand territoire, la présentation du plan de paysage élaboré sur le massif des Bauges et celle du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole et son OAP « paysage et biodiversité » ont montré comment la démarche paysagère offre une clé de lecture contextualisée, propice à élaborer un projet partagé pour l'évolution du territoire.

A une échelle plus locale, l'action communale concourt elle aussi à la fabrique des paysages. Les exemples de Solaize et Notre-Dame de l'Osier ont ainsi prouvé qu'il est possible de faire paysage avec le lotissement, tandis que l'intervention pleine de

passion de Corinne Bourgery, ingénieur agronome et urbaniste, montrait la place essentielle de l'arbre dans l'aménagement des villes et villages.

Pour tout savoir sur les exemples présentés lors de la rencontre : [caue.dromenet.org/manifestations.html](http://caue.dromenet.org/manifestations.html)



▲ A droite : Sébastien Giorgis, grand témoin de la journée

### Rencontre festive autour des 40 ans du CAUE

## Une frise pour raconter 40 années au service des drômois

Le 21 juin au Baron de Bayanne à Alixan, le CAUE de la Drôme a fêté ses 40 ans lors d'une assemblée générale pas comme les autres. Près de 150 partenaires et amis étaient là pour partager ce moment convivial : l'AG sous un chapiteau de cirque, un repas, de la musique...

Nos invités ont aussi pu découvrir à cette occasion la frise géante qui retrace les 40 années d'existence du CAUE à travers les femmes et les hommes qui l'ont bâti et les productions qui jalonnent son histoire.

La prise en compte du développement durable et la valorisation du patrimoine et des paysages drômois constituent les deux fils conducteurs de la frise. Deux fils qui illustrent à la fois la constance des valeurs et engagements dans les missions du CAUE et la capacité d'adaptation qu'impose un contexte toujours en évolution.

La frise et les photos de cet anniversaire sont visibles sur : [caue.dromenet.org/manifestations.html](http://caue.dromenet.org/manifestations.html)



▲ L'équipe au complet devant un panneau de la frise avec au centre de la photo : Hervé Chaboud, président du CAUE et Joël Baud-Grasset, président de la FNCAUE et de l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes





## Les rendez-vous PRO en Drôme

### Aménager l'espace public avec le bois, construire en pierre

Animateur du réseau des Rdv PRO qui réunit à présent 17 partenaires, le CAUE a co-organisé à l'automne deux des sept rencontres de 2019.

La visite du Parc départemental de Lorient a permis d'illustrer "Le bois en aménagement extérieur". Sophie Thomine du Département, Pauline Swed de l'agence Base et Jeanne-Marie Sintès du collectif Dérive ont expliqué le projet tandis que Fibois présentait les usages actuels du bois en aménagement. *Avec le Département, la Fédération française du paysage, Fibois 07-26 et Ville et aménagement durable.*

Consacré à la construction en pierre, le second Rdv PRO a réuni 60 participants dans le chai Delas à Tain-l'Hermitage. La présentation du projet par l'architecte et le tailleur de pierre a permis de faire un point sur les techniques contemporaines de mise en œuvre de ce matériau qui, face aux enjeux climatiques actuels, retrouve tout son attrait.

*Avec le Syndicat des architectes de la Drôme, l'UDAP et la Maison Delas dans le cadre des Journées nationales de l'architecture.*

*Pour tout savoir : [www.rdvpro-en-drome.fr](http://www.rdvpro-en-drome.fr)*



▲ En haut : le parc départemental de Lorient à Montéléger, devant "la Hutte". En bas : le chai Delas à Tain-l'Hermitage.



## Groupe technique logement et urbanisme/GTLU

### Impacts environnementaux : comprendre la séquence ERC Cohérence pour la transition énergétique des territoires

Comment éviter / réduire / compenser les impacts environnementaux d'un document d'urbanisme ou d'un projet d'aménagement ? Les représentants de l'Etat ont rappelé les enjeux contemporains de protection de l'environnement, notamment en matière de biodiversité, et précisé leurs attendus dans le processus d'évaluation environnementale des documents d'urbanisme. La CC du Diois a fait part de son expérience en matière de séquence ERC pour la protection de la tulipe sauvage du Diois.

*Le 2 mai 2019, 60 participants.*

Comment prendre en compte la transition énergétique dans les politiques locales en matière d'habitat, d'aménagement et d'urbanisme ? Et comment articuler et mettre en cohérence les différents documents stratégiques : PLUi, SCoT, Plan climat ? Rappel historique, état des lieux des documents stratégiques, témoignages de la CC du Val de Drôme et de Valence Romans Agglo ont permis d'alimenter les débats.

*Le 3 décembre 2019, 35 participants.*

*Toutes les contributions et le film de la CC du Diois sur la tulipe sauvage sont sur : [caue.dromenet.org/GTLU.html](http://caue.dromenet.org/GTLU.html)*



## Club planification

### Intégrer les enjeux climatiques dans le PLU(i) Faire du paysage le support d'un projet territorial

Comment le PLU(i) peut-il répondre à la fois aux objectifs supra-communaux dictés par les PCAET ou les territoires TEPOS/TEPCV et aux objectifs de qualité environnementale et énergétique des opérations d'aménagement et du bâti ? La présentation des actions de Valence Romans Agglo et de l'expérience de Montmélian a fourni des pistes concrètes sur les outils mobilisables pour mieux prendre en compte le changement climatique.

*Le 21 mars 2019, 29 participants.*

Paysage : partie de territoire telle que perçue par les populations. S'appuyant sur cette définition, Sébastien Giorgis a montré comment le paysage, appréhendé au travers de ses trois dimensions – géographique, sensible et culturelle –, pouvait être support d'une démarche de projet. La présentation des outils réglementaires et de leur bonne utilisation par les services de l'Etat a complété cette approche.

*Le 21 novembre 2019, 23 participants.*

*[caue.dromenet.org/club-planification.html](http://caue.dromenet.org/club-planification.html)*



# Pédagogie en milieu scolaire

## Marcher pour appréhender la ville



### Dans le cadre des actions éducatives du Département à destination des collèves Sensibilisation à la fabrique de la ville sous l'angle des mobilités

En fin d'année scolaire 2018-2019, le CAUE a décliné son action éducative *Fabrique et pratiques du cadre de vie* au sein du collège Jean Macé de Portes-lès-Valence. L'action s'inscrivait dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) conçu pour les élèves d'une classe de 4<sup>e</sup>. Le sujet retenu par leurs professeurs d'histoire-géographie, de français et de mathématiques : la ville et son rapport aux mobilités.

D'abord introduits au sujet par l'analyse de leurs pratiques quotidiennes de déplacements, les collégiens ont poursuivi son exploration avec l'apport pédagogique du CAUE. Des approches complémentaires ont été employées pour les sensibiliser à la fabrique de la ville sous l'angle des mobilités. L'analyse de photographies aériennes

leur a permis d'appréhender l'évolution urbaine de Portes-lès-Valence par comparaison avec celle, bien différente, d'Etoile-sur-Rhône, pourtant limitrophe. Une balade en ville a été l'occasion pour eux de (re)découvrir des rues, espaces publics et quartiers d'habitat (cités cheminotes, etc.). A partir de photographies anciennes, ils ont pu décrypter la riche histoire de la ville en rapport avec les voies de communication et modes de transport, en particulier ferroviaire. Bilan pour ces adolescents : une meilleure compréhension et appréciation de leur cadre de vie.

*Action également déclinée au sein du collège Joseph Bédier du Grand-Serre à travers un apprentissage des métiers de l'aménagement (visiter le futur parc de la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, s'essayer à la démarche de projet...)*

### Dans le cadre du PREAC « Architecture, arts de l'espace et société(s) » Des professeurs expérimentent "la marche sensible" en ville

Le CAUE a organisé en 2019 un stage de formation à destination des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré intitulé « Des outils et des méthodes pour penser la ville. En quoi son renouvellement est-il à l'image de la société ? ». En alternant approches théoriques et expérimentations, l'objectif était de leur transmettre des ressources dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du patrimoine. Des ressources pour questionner avec leurs élèves notre société contemporaine.

Le stage – également ouvert à un public de médiateurs culturels – s'est déroulé le 4 avril puis le 26 novembre à Valence. Entre ces deux journées, les enseignants ont eu l'opportunité de tester auprès de leurs élèves l'outil qu'ils avaient eux-mêmes expérimenté lors de la 1<sup>re</sup> journée. A savoir : la marche sensible, un moyen d'étude de la ville par la pratique et l'expérience sensible. La 2<sup>nd</sup>e journée a permis aux stagiaires qui avaient pu mener le test avec leurs élèves de partager leurs résultats. Elle a aussi permis la rencontre et l'échange avec des intervenants (enseignant-chercheur, plasticiens, paysagistes et architectes...) et ainsi de croiser les regards et les pratiques professionnelles.



▲ Restitution à l'Atelier Canopé 26 d'une marche sensible dans les rues de Valence

*Résonance en Drôme du PREAC « Architecture, arts de l'espace et société(s) » organisée en partenariat avec l'Atelier Canopé 26, l'ESAD (Ecole supérieure d'art et de design) et Valence Romans Agglo (Centre du patrimoine arménien, service Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire). Les PREAC (pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle) ont pour vocation de fournir des ressources et des outils pour le développement de l'éducation artistique et culturelle, dans toutes ses dimensions et sur tous les domaines concernés. Les Résonances permettent de diffuser et décliner localement les contenus et méthodes pédagogiques acquises lors des séminaires nationaux.*





# Conseil architectural et paysager

## Une “revue de projets” pour échanger sur les pratiques

### Offre de conseil

Fin 2019, 4 intercommunalités et 9 communes se sont adjoints les services d'un ou plusieurs architectes-conseillers sur tout ou partie de leur territoire. Parallèlement, le CAUE poursuit son accueil des particuliers issus des autres territoires drômois lors de la permanence qu'il tient chaque mardi à son siège. En 2019, 78 personnes ont été reçues dont 23 de la vallée de la Drôme (CC du Crestois et du Pays de Saillans-Cœur de Drôme et CC du Val de Drôme).

#### Offre de conseil complet

- CAUE
- CC Porte de Drôme/Ardèche
- CA Valence Romans Agglo, secteur romano-péageois
- CA Valence Romans Agglo, secteur valentinois
- CC Royans-Vercors
- CC des Baronnie en Drôme Provençale
- Bourg-lès-Valence
- Chabeuil
- Die
- Romans-sur-Isère

#### Offre de conseil spécifique

- CC du Diois  
Zones d'activités
- 1 Parc d'activités Rovaltain  
Zones d'activités
- 2 Saint-Paul-Trois-Châteaux  
ZPPAUP
- 3 Montélimar  
Périmètre « Action Cœur de Ville »
- Loriol
- Mirmande
- Grignan



### Animation du réseau des architectes-conseillers

#### « Revue de projets » et dispositif de conseil renouvelé sur Valence Romans Agglo

Le 27 juin 2019, les architectes-conseillers se sont réunis pour une revue de projets à laquelle participaient plusieurs représentants de l'UDAP et de la DDT. Cette revue de projets, la première du genre, a permis de croiser les approches et questionnements de chacun à partir de cas rencontrés sur le terrain par les architectes-conseillers. Avec un objectif : faire progresser la qualité du conseil. Trois projets ont servi de supports aux discussions : un lotissement en secteur protégé, une opération de logement social en secteur rural et le conseil donné à un particulier dans un centre historique.

La rencontre a aussi été l'occasion d'accueillir Françoise Risterucci, architecte-conseil de l'Etat, récemment nommée dans la Drôme, et d'échanger avec elle sur des éléments méthodologiques.

Le 3 septembre 2019, Valence Romans Agglo a organisé en lien avec le CAUE une rencontre destinée à marquer le renouvellement de son dispositif de conseil architectural : accueil de Charles-Henri Fricaud, nouvel architecte-conseiller pour la partie nord de son territoire et poursuite de la mission de Mathieu Cadic, son homologue dans la partie sud. A cette occasion, VRA a rappelé ses objectifs en matière de conseil architectural et réaffirmé l'importance du lien entre architectes-conseillers et instructeurs. Sept personnes du pôle ADS nord de VRA participaient aux échanges. La visite de l'opération de Drôme Aménagement Habitat *Les Moulins* à Bourg-de-Péage a aussi permis d'évoquer le nouveau champ d'action des architectes-conseillers : le conseil sur les opérations de logement social.



# La vie du CAUE

## Deux projets drômois primés à Valeurs d'exemples®

### Valeurs d'exemples®, Atelier Urba : le réseau CAUE est bien vivant

#### Valeurs d'exemples® : deux projets drômois primés

La remise des prix du 1<sup>er</sup> palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement Valeurs d'exemples® a eu lieu le 18 octobre à Lyon. Sur les 9 projets lauréats, deux sont des espaces publics drômois : "Ruelles du centre ancien de Châtillon-en-Diois" et "Art, nature et paysage au parc départemental de Lorient". Le parc de Lorient remporte aussi le prix du public dans sa catégorie. Bravo aux lauréats !

Les films des projets lauréats : [caue.dromenet.org/lecteur-dactualites/deux-projets-dromois-laureats.html](http://caue.dromenet.org/lecteur-dactualites/deux-projets-dromois-laureats.html)

#### Atelier Urba du réseau CAUE

Le CAUE de la Drôme s'investit dans l'Atelier URBA, un groupe d'échanges inter-CAUE sur l'évolution des lois et le repérage de pratiques exemplaires en matière d'urbanisme. Parmi ses dernières contributions : une fiche et un dossier sur "la densité heureuse". Les productions de l'atelier sont accessibles sur le portail internet créé en 2019. [s-pass.org/fr/portail/134/atelier-urba-des-caue.html](http://s-pass.org/fr/portail/134/atelier-urba-des-caue.html)

#### Notre collègue Robert Pleyne prend sa retraite

Afin de célébrer dignement le départ en retraite de Robert, pur produit de la Loire, toute l'équipe l'a accompagné lors d'une petite échappée vers la belle terre qui l'a vu naître. Au menu : visite de l'œuvre architecturale de Le Corbusier à Firminy et rencontre avec les élus de la commune.



#### ▲ En visite chez Le Corbusier

Photo bandeau : remise des prix Valeurs d'exemples®, le 18 octobre à Lyon. Les lauréats drômois sont à la tribune.

#### L'équipe centrale :

Directeur : Denis Witz, adjointe de direction : Frédérique Bompard

Pôle administratif : Carol Ollier, assistante de direction, Cindy Lefebvre, secrétaire

Pôle graphique : Gaël Fouillet, Guillaume Sarti, Vincent Sauty

Chargés de mission : Jean-Pierre Allègre, Christine Coignet, Michèle Frémaux, Perrine Juvin, Angélique Liard, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Laurence Patois-Bedel, Frédéric Poudevigne, Robert Pleyne (responsable missions collectivités locales), Anne-Laure Julian (conseil architectural et pédagogie), Caroline Pont (professeur relais). Et le personnel commun du Groupement Habitat Faventines.

#### Les 13 professionnels libéraux intervenus pour le CAUE en 2019 :

Christine Boisseau, Corinne Bourgery, Philippe Devis, Sébastien Giorgis, Jean-Louis Knidel, Didier Larue, Claire Lucas, Alexandre Malfait, Audrey Maxit, Delphine Meslala-Barnier, Elisabeth Polzella, Géraldine Radgeb, Nelly Revol.

#### Le Conseil d'administration en 2019 :

Élus : Hervé Chaboud, président du CAUE / Patricia Brunel-Maillet / Laurent Combel / Pierre Combes / Geneviève Girard / Corinne Moulin / Dominique Quet / Jean Serret

Représentants de l'État : Philippe Aramel, Architecte des bâtiments de France, chef de service de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) / Isabelle Nuty, directrice de la Direction départementale des territoires / Mathieu Sieye, inspecteur d'académie

Représentants des professions concernées : Christèle Le Boulanger, urbaniste / Hubert Guichard, Fédération française du paysage / Catherine Poullain, Ordre des architectes / Matthieu Cornet, Syndicat des architectes

Personnes qualifiées : Claude Barneron, Ordre des géomètres / Philippe Lacoste, Chambre d'agriculture

Membres élus par l'Assemblée générale : Fermi Carrera / Vincent Bourget / Laurent Haro / Fabrice Larue / René Plunian / Olivier Tourreng / Michel Vartanian.